



Reçu le 03 JUL. 2017
Contrôle de légalité

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 22 juin 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 15 juin 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 21), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE (jusqu'à la question 66 incluse), M. Yves-Michel DAHOUÏ, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question 3), Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 38 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET, M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 20 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 67), Mme Myriam EL-YASSA à M. Nicolas BODIN, Mme Carine MICHEL à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question 39), M. Thierry MORTON à Mme Marie ZEHAF, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question 2 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question 39), M. Pascal BONNET à Mme Christine WERTHE, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 24 - Programmation des Musées du Centre - Demandes de subventions 2017

Programmation des Musées du Centre Demandes de subventions 2017

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

Les musées du Centre, Musée du Temps et Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, proposent comme chaque année une programmation riche et diversifiée favorisant la valorisation et la diffusion de leurs collections et un égal accès pour tous grâce à des actions de médiation dans et hors les murs des musées.

Parallèlement à cette programmation, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie œuvre pour sa réouverture : d'importants chantiers de restauration des collections sont lancés en 2017 ; ces œuvres seront présentées dans le nouveau parcours du musée rénové.

1. PROGRAMMATION DES MUSEES DU CENTRE

1.1. Expositions temporaires

Au Musée du Temps, deux expositions temporaires seront présentées cette année :

- **Leonardo/Ericailcane - Potente di fuoco - 20 mai/17 septembre 2017**

Cette exposition propose de faire découvrir le travail de l'artiste italien Ericailcane invité du festival Bien Urbain, *parcours artistiques dans (et avec) l'espace public* pour l'édition 2017. Illustrateur de rue, Ericailcane utilise tous les supports avec la même aisance, le même dessin précis et naturaliste, enrichi d'une imagination débordante. La série *Potente di Fuoco* présentée au Musée du Temps est une évocation du temps qui passe - celui de l'enfant devenu adulte, celui de l'artiste qui puise son inspiration dans son enfance. En réinterprétant vingt ans plus tard ses dessins d'enfants, Ericailcane pose un regard tendre et amusé sur le petit Leonardo qu'il était, nous dévoilant par ses diptyques la permanence de son imaginaire.

Cette exposition est organisée en collaboration avec l'Association Juste Ici à l'occasion du festival *Bien Urbain, parcours artistiques dans (et avec) l'espace public*. Les modalités de cette collaboration sont fixées par convention ; la somme de 490 € sera versée à l'Association Juste Ici. Ces crédits seront prélevés sur la ligne 011.322.6042.003401.52300.

Le coût de cette exposition est estimé à 15 000 € TTC.

- **Anniversaire de la naissance d'Antoine Perrenot de Granvelle (1517-1586) - 18 novembre 2017/12 mars 2018**

A l'occasion de la commémoration des 500 ans de la naissance d'Antoine Perrenot de Granvelle, le Musée du Temps et la bibliothèque de Besançon consacrent une exposition à la figure de ce comtois d'origine, qui fut le proche conseiller de Charles Quint -à la suite de son père Nicolas-, puis de Philippe II d'Espagne. A travers les collections de Besançon, c'est la personnalité incontournable d'Antoine Perrenot de Granvelle, fin diplomate mais également grand mécène et collectionneur, que l'exposition mettra en avant.

Cette exposition s'inscrit dans le cadre des commémorations organisées à Besançon à l'occasion du 500^{ème} anniversaire de la naissance d'Antoine Perrenot de Granvelle. Elle accompagnera un colloque, organisé par l'Université de Franche-Comté à l'automne 2017, qui présentera un état des lieux des études récentes consacrées aux Granvelle, notamment en leur qualité de mécènes. L'exposition sur Antoine Perrenot de Granvelle apparaît comme un premier volet

de l'exposition d'envergure qui sera consacrée aux Granvelle par la Ville de Besançon en 2020 ou 2021 dans les deux musées du centre.

Le coût de cette exposition est estimé à 58 800 € TTC selon la répartition et le financement suivants :

Objet	Dépenses	Recettes
Aménagement muséographique	38 400 €	Ville de Besançon 51 800 €
Publication	7 200 €	
Communication	4 800 €	DRAC
Médiation (fournitures)	6 000 €	7 000 €
Guides (vacations)	2 400 €	
TOTAL	58 800 €	58 800 €

1.2. Actions de médiation et actions culturelles

Le Service du Développement culturel poursuit sa programmation d'actions culturelles et éducatives autour des collections permanentes des 2 établissements : visites guidées, ateliers, concerts, conférences, évènementiels... La politique mise en place vise à toucher l'ensemble des publics : scolaires, jeune publics, famille, adultes, mais aussi publics «empêchés».

- **Public scolaire**

Le Musée du Temps accueille toute l'année des scolaires sur rendez-vous pour des visites commentées et des ateliers en lien avec les collections permanentes ou les expositions temporaires.

Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie bien qu'actuellement fermé continue de conduire des projets hors-les-murs avec les scolaires, notamment des visites-ateliers (antenne de Planoise).

Dans le cadre des *Parcours d'Education Artistique et Culturelle* (PEAC) mis en place par la Ville, les musées proposent 2 parcours : TOP CHRONO au Musée du Temps et TRAITS POUR TRAITS au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

Les musées s'inscrivent aussi dans le paysage éducatif local avec la participation à différents projets :

- *La Classe, l'œuvre*, projet d'éducation artistique et culturelle mis en place par les Ministères de la Culture et de l'Education Nationale et valorisé lors de la Nuit des Musées au Musée du Temps.
- *Exploration et Partage d'Instants Artistiques pour la Réussite en REP+*. Les classes du réseau REP+ de Planoise du Collège Diderot travaillent durant toute l'année scolaire 2016-2017 autour d'une œuvre du musée *Pandore* de Charles Lapicque et de ce mythe en lien avec la thématique de la saison 4 de l'opération *Le musée s'invite à Planoise*. Les modalités de ce partenariat entre la Ville de Besançon et le Collège Diderot à Besançon sont fixées par convention.
- *Fête de la Science* en octobre : ateliers, visites.

Les musées accompagnent les enseignants dans leurs projets artistiques et culturels par la production de ressources pédagogiques qui sont disponibles sur les sites internet des musées.

- **Tout public, public adulte et jeune public**

Le Musée du Temps propose tout au long de l'année des animations, visites, ateliers pour le tout public et participe aux différentes Journées Nationales ou événements locaux :

- Visite guidée tous les dimanches autour des collections permanentes
- Ateliers jeune public pendant les vacances scolaires
- Ateliers pour les publics déficients intellectuels
- Journées Nationales/Événementiels : Week-end Télérama en mars, Nuit des musées en mai, les 24 h du Temps en juin, Journées du Patrimoine en septembre.

En 2017, pour la Nuit des Musées, le Musée du Temps propose un spectacle chorégraphique en collaboration avec La Scène nationale «Les 2 Scènes». Les modalités de ce partenariat sont fixées par convention. La somme de 1 500 € TTC sera reversée par la Ville de Besançon à l'issue du spectacle. Ces dépenses sont prélevées sur la ligne 011.322.6042.003401.52200.

- **Publics empêchés**

Forts de leurs expériences passées, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et le Musée du Temps poursuivent leur engagement dans l'accompagnement culturel des publics, là où ils se trouvent. Il s'agit de l'élargissement de l'accès à l'offre culturelle locale pour les personnes en situation de grande précarité, éloignées ou empêchées, par la construction de projets culturels autour des collections des musées afin de favoriser la cohésion sociale, la pratique artistique et la circulation des connaissances. Les musées travaillent pour cela avec différentes structures partenaires : la Maison d'Arrêt, le CHRU, la Boutique de Jeanne Antide, le CCAS ou encore des associations comme Miroirs de femmes ou Recidev.

Le coût de toutes ces actions pour les 2 musées est estimé à 35 000 € selon le plan de financement suivant :

OBJET	DEPENSES	RECETTES
Fournitures	10 000 €	Ville de Besançon 32 000 €
Journées nationales (nuit des musées, journées du patrimoine...)	2 000 €	
Guides conférenciers, plasticiens	21 000 €	DRAC 3 000 €
Expositions de restitution des ateliers	2 000 €	
TOTAL	35 000 €	35 000 €

1.3. Préparation de la réouverture du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie : développement d'outils de médiation numériques

Afin de préparer sa réouverture, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie conçoit dès 2017 des dispositifs de médiation en lien avec son bâtiment, ses parcours permanents (Archéologie régionale, Egypte, Beaux-Arts), la mezzanine des Arts graphiques et les salles de médiation (salle multimédia, ateliers de médiation).

Les outils fixes à réaliser en 2017 sont : une maquette tactile du musée, des moulages et des images en relief à toucher, des manips dans le parcours archéologique et les espaces de médiation.

La maquette tactile du musée permettra à tous les visiteurs de se repérer dans le bâtiment Marnotte et le bâtiment Miquel. Ce dispositif s'adressera plus spécifiquement au public déficient visuel. Une galerie tactile sera mise en place dans un espace de médiation pour des interventions sur rendez-vous (ou en libre accès selon les périodes). L'atelier de moulages des musées produira des fac-similés d'œuvres à toucher. Par ailleurs des images en relief et des cartels spécifiques en braille seront réalisés pour des visites à toucher.

Des livrets Facile à Lire et à Comprendre seront conçus pour les publics déficients mentaux sur les parcours permanents (Archéologie régionale, Egypte, Beaux-Arts). Un livret-jeu sera conçu pour le jeune public avec un illustrateur pour découvrir le parcours permanent de manière ludique (Beaux-Arts, Archéologie régionale). Le plan-dépliant du musée rénové ne sera réalisé qu'en 2018.

D'autres outils numériques de médiation viendront compléter l'offre proposée aux visiteurs (tout public, non-francophones, publics déficients, jeunes publics) à la réouverture.

Le coût de ce projet est estimé à 60 000 € selon le plan de financement suivant :

OBJET	DEPENSES	RECETTES
Maquette tactile	25 000 €	Ville de Besançon 50 000 €
Outils manipulables fixes	30 000 €	DRAC 10 000 €
Supports imprimés	5 000 €	
TOTAL	60 000 €	60 000 €

2. CAMPAGNE DE RESTAURATIONS

2.1. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie

Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie a défini un programme pluriannuel de restauration en prévision de sa réouverture en 2018. La planification de ces restaurations tient compte de l'état de conservation de l'œuvre, de la nature et de la durée des interventions. Les collections du musée, que ce soit l'archéologie, les beaux-arts ou les arts graphiques présentent de façon générale un état de conservation très peu satisfaisant et d'importantes campagnes de restauration sont à mener d'ici 2018. Certaines œuvres, comme le triptyque de Van Orley, doivent bénéficier de restaurations fondamentales nécessitant plusieurs mois de travail, d'autres ont besoin de restaurations plus légères, des bichonnages ou des dépoussiérages ou encore d'études préalables. Toutes les restaurations actuellement engagées concernent des œuvres ou objets qui seront présentés dans le futur parcours permanent du musée rénové.

Parallèlement à ces restaurations, le musée poursuit le chantier des collections, notamment pour les arts graphiques et l'archéologie.

- *Chantiers des collections Arts graphiques*

La collection d'art graphique a fait l'objet d'une évaluation des besoins en conservation préventive et curative par le Cabinet In Extenso en 2005. Cette étude a permis de déterminer les œuvres à restaurer en priorité et d'aider à la préparation du chantier des collections. Entamée en 2012, cette opération se poursuit après l'installation des œuvres dans les nouvelles réserves du musée afin d'assurer des conditions de conservation optimales. Les dessins, estampes et photographies autrefois conservés dans des boîtes et des montages en carton acide sont peu à peu transférés dans des conditionnements neutres (pochette, montage et boîte). Les dépenses liées à ce chantier concernent donc principalement l'achat des fournitures nécessaires : pochette en papier neutre, carton neutres et autres fournitures pour le montage des dessins, et surtout boîte de conservation.

Le coût est estimé à 4 800 € TTC.

- *Restaurations des collections*

- Restauration des collections de lapidaires : 50 objets en pierre d'époque gallo-romaine seront restaurés pour permettre leur présentation. Coût estimé à 108 000 € TTC.
- Restauration des collections de céramiques. Coût estimé à 50 400 € TTC.
- Restaurations des collections Arts graphiques pour l'exposition consacrée aux dessins italiens organisée à l'occasion de la réouverture du musée. Coût estimé à 22 000 € TTC.
- Restaurations des collections Beaux-Arts :

En 2017, le musée s'engage dans la restauration d'une centaine de peintures, parmi lesquelles figurent des bijoux de la collection : Bellini, Cranach, Albani, Chartrans... Une campagne de restauration des sculptures est également engagée cette année.

Engagée en 2016, la restauration du triptyque de Van Orley se poursuit en 2017, avec le démarrage de la 2^{ème} phase. Cette restauration bénéficie d'un mécénat de la Fondation BNP Paribas qui a souhaité s'engager aux côtés de la Ville à hauteur de 40 000 €. Une convention de mécénat a été établie entre la Ville et BNP Paribas par délibération municipale du 12 mai 2016.

Le coût de toutes ces restaurations est estimé à 969 372 € TTC selon le plan de financement suivant :

Plan de financement prévisionnel des restaurations

Programme de restauration	Dépenses HT	Dépenses TTC	Recettes
Chantier des collections Arts graphiques	4 000 €	4 800 €	Ville de Besançon 791 372 €
Collections archéologiques (lapidaire et céramiques)	132 000 €	158 400 €	DRAC 150 000 €
Arts graphiques	17 600 €	21 120 €	Fondation du patrimoine 8 000 €
Peintures	528 000 €	633 600 €	
Triptyque de Van Orley (2 ^{ème} tranche 2017)	46 210 €	55 452 €	BNP Paribas 20 000 €
Sculptures	80 000 €	96 000 €	
TOTAL	807 810 €	969 372 €	969 372 €

2.2. Musée du Temps

- *Restaurations et désinsectisation*

En 2017, le musée poursuit la restauration de ses collections et propose notamment des campagnes de désinsectisation : collections de grand format en vue de leur présentation au public au sein du parcours permanent : Horloge à automates dite «Horloge de Pau», cabinet en écaille et ébène du XVII^{ème} siècle, caisses d'horloges comtoises. A cela s'ajoute la désinsectisation des collections conservées auparavant dans les réserves externalisées de la rue Charles Weiss : horloges d'édifice à tambour en bois (environ 5 m³).

Parallèlement à cette campagne de désinsectisation, plusieurs restaurations sont envisagées pour des œuvres habituellement exposées ou en vue de leur présentation au public en 2017 :

- Saint Jérôme, d'après Quentin Metsys
- La Halte des cavaliers devant le Fort de Joux, Van der Meulen
- Horloge dite de Pau
- Restauration du portrait d'Antoine (acquisition envisagée début 2017 pour l'exposition d'automne).

Enfin, en accompagnement du récolement/chantier des collections, une acquisition de fournitures est prévue également.

Le coût de ces restaurations est estimé à 22 200 € TTC selon le plan de financement suivant :

Programme de restauration	Dépenses HT	Dépenses TTC	Recettes
Campagne de désinsectisation	2 000 €	2 400 €	Ville de Besançon 16 200 €
Restauration exposition Antoine de Granvelle	12 000 €	14 400 €	
Restauration collections horlogères	4 500 €	5 400 €	DRAC 6 000 €
TOTAL	18 500 €	22 200 €	22 200 €

- Récolement

La politique de récolement du Musée du Temps a démarré tardivement, mais a pris de l'ampleur depuis 2010, avec la volonté de mener des campagnes ciblées qui ont permis de réaliser un certain nombre d'objectifs. Le total d'items à récoiler dans les collections du musée repose sur une estimation d'environ 35 000 objets. Fin 2015, 19 836 objets avaient été récolés, soit environ 54,5 % du total des collections.

Afin de respecter les engagements réglementaires, le musée souhaite désormais engager une réelle dynamique sur plusieurs années, à travers un chantier des collections qui permette de couvrir la totalité de ses collections. Le Musée du Temps envisage donc le recours à du personnel supplémentaire et dédié au récolement, encadré par la conservation du musée, par sous-traitance ou embauche directe de vacataires.

Le coût de ce chantier est estimé à 33 000 €. La DRAC est sollicitée à hauteur de 8 000 €.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter et à encaisser les subventions de la DRAC et de tout organisme public, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les mécènes et à encaisser les financements,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions liées à ces projets.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (1 abstention) de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. BONTEMPS, M. CURIE, M. DUMONT, Mme MAILLOT, M. STHAL, Mme POISSENOT, M. VAN HELLE, M. BODIN (2), Mme ANDRIANTAVY, M. POULIN, M. ALLEMANN, Mme LEMERCIER, M. CHALNOT, M. LEUBA, Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme SEBBAH et Mme WERTHE (2) n'ont pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 03 JUL. 2017



Contrôle de légalité